

■ INSTITUT D'ETUDES IMMOBILIÈRES (IEI)

Stimuler sa carrière dans l'immobilier

Créé en 1985, l'Institut d'Etudes Immobilières (IEI) continue à former l'élite des professions de l'immobilier. Pour la rentrée académique 2021-2022, les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 31 mai 2021. Tour d'horizon avec Gregory Boria, enseignant et co-directeur des programmes, et Aurèle Muller, avocat, diplômé de l'IEI qui a obtenu la meilleure moyenne générale de la session 2020.

- Quel est le rôle de l'IEI?

Gregory Boria: Depuis la fondation de l'Institut, le but visé reste le même, à savoir former des cadres aptes à travailler au sein de sociétés actives dans l'immobilier romand. L'approche pluridisciplinaire de l'Institut permet de couvrir les différentes problématiques rencontrées dans la branche immobilière. Précisons que l'IEI collabore étroitement avec l'Université de Genève (Facultés de droit et GSEM-Genève School of Economics). En mai 2010, le programme a obtenu l'accréditation de la prestigieuse Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), réseau international d'origine britannique.

- A qui s'adresse la formation?

Gregory Boria: La formation - de niveau postgrade (Master en immobilier) - s'adresse à tout collaborateur qui souhaite progresser dans le cadre de sa profession (régie, entreprise de construction, bureau d'architecture, cabinet d'avocats, fiduciaire, banque, collectivité publique, etc). L'Institut a une vocation régionale et accueille volontiers des étudiants d'autres cantons d'expression française. Le cycle d'études peut se faire en une ou deux années, en cours d'emploi (le plus fréquent) ou à plein temps. En offrant une certaine flexibilité, le programme est conçu de manière à pouvoir concilier études et vie professionnelle.

Aurèle Muller: On profitera mieux de la formation si on dispose d'un background dans l'un ou l'autre des secteurs en lien avec l'immobilier. Les matières enseignées prennent beaucoup plus de sens lorsqu'il est possible de les rattacher à des situations concrètes.

- En quoi la formation se distingue-t-elle des cursus proposés ailleurs?

Gregory Boria: Par rapport à d'autres formations académiques supérieures, nous insistons beaucoup sur la dimension pratique. Les cours sont donnés en petits groupes avec un maximum de 18 personnes; ils sont centrés sur une grande interactivité entre les professeurs et les étudiants. Les enseignants sont tous des praticiens, ce qui est essentiel, car la transmission d'une expérience ne peut pas se faire à travers les livres!

- Quelles sont les disciplines enseignées?

Gregory Boria: Le programme comprend trois axes principaux: le droit; l'économie et la finance; l'architecture, la planification, l'urbanisme et les techniques de construction.

- Quelles sont les conditions d'admission?

Gregory Boria: L'IEI est ouvert à tout candidat porteur au minimum d'un Bachelor universitaire, idéalement en droit, économie ou architecture. Les dossiers sont examinés soigneusement et les candidats auditionnés, afin de sélectionner ceux pour qui la formation représente une réelle plus-value dans leur parcours professionnel. A l'issue du cursus, ils pourront évoluer au sein de leur entreprise ou réorienter leur carrière personnelle. Nous offrons aussi la possibilité à quelques étudiants ayant juste terminé leur Bachelor de rejoindre l'Institut. L'expérience professionnelle sera alors comblée en cours d'études, puisque cela représente désormais une exigence de l'IEI.

MAISON de la LITERIE®
GENÈVE

OFFRES DE PRINTEMPS

-30% -40%

* sur produits marqués d'une étiquette

67, rue de la Servette • 1202 Genève • Tél. 022 734 24 34
(tram 14, arrêt Poterie Bus N° 3 ou 18)

www.mdl-literie-geneve.ch



Aurèle Muller.



Gregory Boria.

- Combien d'étudiants accueillez-vous chaque année? Quel est le coût de la formation?

Gregory Boria: Entre 15 et 18 étudiants par volée. Les frais d'écolage se montent à CHF 17 000.-; les études peuvent être financées par l'employeur.

- Comment se sont déroulés les cours en cette année particulière de Covid-19?

Gregory Boria: L'IEI s'est adapté et tous les enseignements sont passés sur Zoom dès décembre dernier, en gardant les examens en présentiel. Les étudiants viennent de reprendre les cours dans nos locaux, selon les dernières mesures édictées par le Conseil fédéral. Nous n'avons eu aucun désistement et

les jeunes sont contents de pouvoir à nouveau se côtoyer.

- M^e Muller, vous êtes associé au sein de l'Etude Carera, Marconi & Muller, spécialisée dans les questions immobilières. Que vous a apporté la formation de l'IEI?

Aurèle Muller: J'y vois trois avantages majeurs. Il s'agit en premier lieu des nouvelles connaissances et outils acquis lors des cours. Certes, je maîtrisais déjà certains domaines, juridique par exemple. Mais le programme de l'IEI aborde le vaste champ de l'immobilier sous ses différentes facettes. A présent, lorsque je rencontre par exemple un promoteur ou un architecte, j'ai une vision élargie du dossier, en y intégrant les enjeux financiers ou les contraintes tech-

niques et architecturales. La prise en compte de cette complexité me rend plus performant dans mon métier d'avocat.

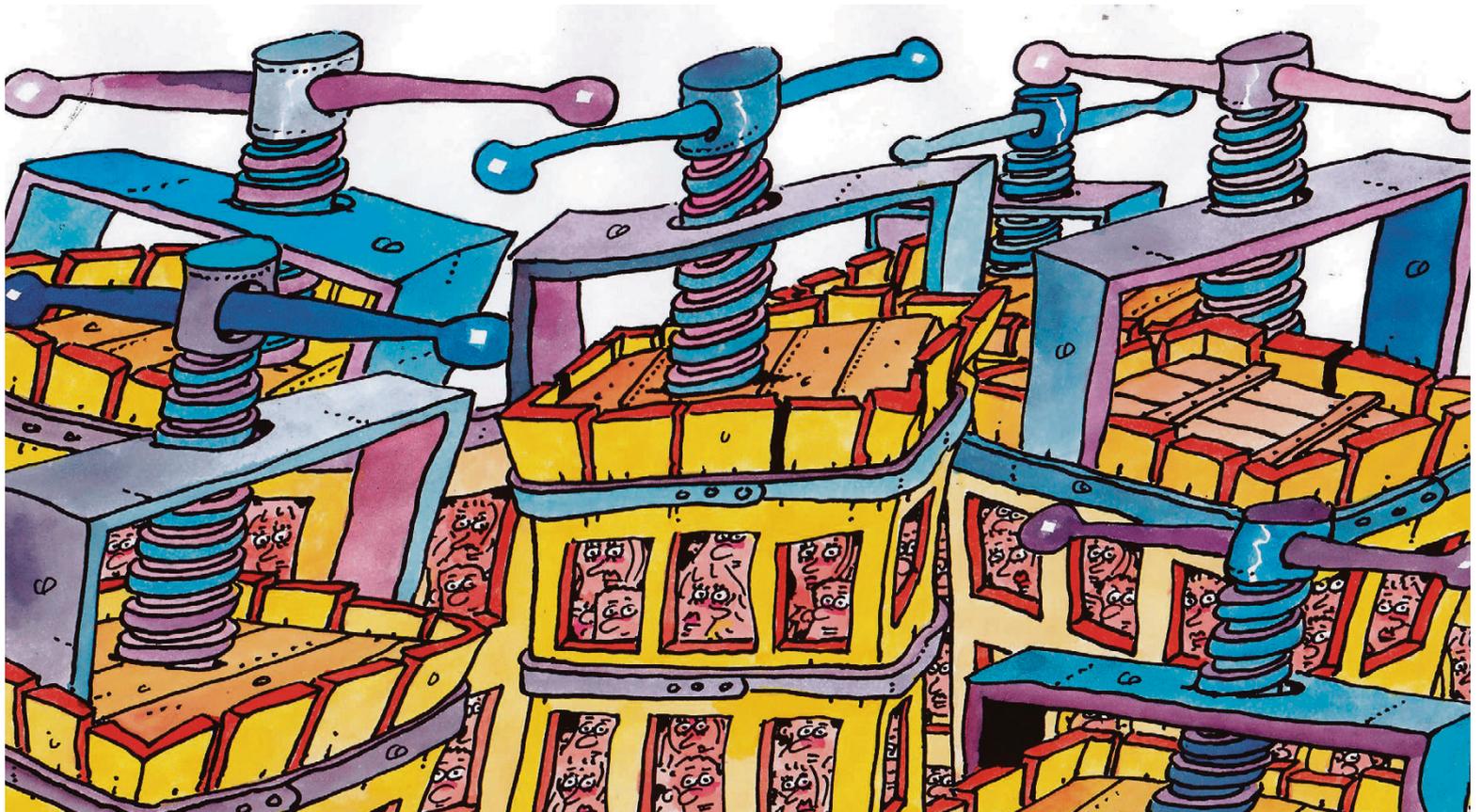
En second lieu, des relations privilégiées se sont nouées entre les étudiants de ma volée, donnant lieu à un réseau qui s'avère fort utile. En effet, nous faisons régulièrement appel les uns aux autres pour échanger des conseils ou tout simplement se retrouver autour d'un bon repas. Un exemple qui illustre cette dynamique: ce matin même, nous avons visité le chantier du quartier de l'Etang sous la conduite d'une étudiante de mon groupe. Le corps professoral est aussi une ressource intéressante auquel nous pouvons recourir, le cas échéant.

Enfin, le diplôme de l'IEI est reconnu par les multiples acteurs œuvrant dans l'univers de l'immobilier, ce qui me permet d'être légitimé comme spécialiste du domaine. C'est une formation exigeante, mais c'est aussi le prix de sa crédibilité! ■

Propos recueillis par Véronique Stein

Renseignements et inscriptions :
Institut d'Etudes Immobilières (IEI)
Rue de la Rôtisserie 4 - 1211 Genève 3
Tél. 022 715 02 06 - www.iei-geneve.ch

LES HUMEURS DE PÉCUB



Quelle philosophie de l'habitat pour détendre la pression sur le logement?